

Villeperdue sur le Net !!!

Cette rentrée 2009 est marquée par l'aboutissement d'un des projets de l'équipe municipale : l'ouverture du site Internet de Villeperdue : www.villeperdue.fr

La page d'accueil du site vous permet d'avoir des informations en temps réel sur les principaux événements ou manifestations à Villeperdue. Dans les autres rubriques vous trouvez une présentation de la commune (son histoire, sa carte d'identité ...), des infos pratiques (démarches administratives, location des salles, école, services périscolaires, urbanisme ...), les activités de loisirs ou culturelles pratiquées à Villeperdue au sein d'associations ou d'organismes privés, les artisans, commerçants et entreprises présents sur notre commune.

Que les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet se rassurent, ce site ne va pas se substituer aux lettres d'infos et bulletins communaux mais sera un moyen de communication complémentaire dont l'avantage est d'être régulièrement actualisé.

Plus que des mots pour présenter ce site, je vous invite à le découvrir et à communiquer aux élus ou nous transmettre par mail vos remarques et suggestions (villeperdue.mairie@wanadoo.fr) afin qu'il reflète le mieux possible la vie de notre commune.

N'oubliez pas d'informer vos proches comme vos amis les plus lointains qu'ils peuvent désormais découvrir Villeperdue sur le net.

Bon surf !

Xavier Gauthier - 1^{er} adjoint

La Poste

Agence postale : négociations suspendues

Les élus ne veulent pas cautionner un projet qui occulte l'accessibilité du public.

En effet, la commune n'a pas obtenu de la part de la Poste l'aide suffisante pour aménager les locaux actuels de la mairie pour la création d'une agence postale. La Poste est cependant disposée à installer, sans travaux, une agence postale dans le grenier de la mairie situé au 1er étage. Ce grenier n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, la municipalité refuse une telle installation, d'autant plus que la responsabilité d'un service public non accessible incomberait à la collectivité. En conséquence, et en l'état, les négociations entre la Poste et la municipalité sont suspendues.

Projet de loi

Manifeste contre la transformation de statut.

Les élus soutiennent et s'associent au manifeste sur le retrait du projet de loi de transformation de la Poste en Société Anonyme.

Pétition citoyenne le 3 octobre

Le Comité national contre la privatisation de La Poste organise une consultation populaire afin d'obliger le gouvernement à reconsidérer sa position et à établir un véritable débat public.

Venez signer cette pétition à la mairie entre le 3 et le 10 octobre !

AGENDA

Débat citoyen ouvert à tous

25 septembre à partir de 20h00

salle "Les Albizzias"

à l'initiative de Christian DUFRAISSE
et Gabriel DREUMONT

- Privatisation de La Poste
- Moyens mis en œuvre pour limiter les effets de la grippe A
- et autres...

Les gitans Dhoad du Rajasthan

26 septembre à 20h30

Salle des fêtes de Saint Epain

Spectacle de danse et musique indienne proposée par la Communauté de Communes

Vide-grenier

27 septembre toute la journée

Centre bourg - organisé par le bar "Le Madison"

La marque de Zorro-ciné concert

10 octobre à 20h30

Salle des fêtes de Maillé

Projection du film avec un accompagnement musical en direct proposée par la Communauté de Communes

Portes ouvertes à la bibliothèque municipale et tombola gratuite

10 octobre de 10h00 à 12h00

organisé par les bénévoles de la bibliothèque

Conseil municipal

23 octobre à 20h00

salle du conseil - mairie

Mazette - chanson

7 novembre à 20h30

*Pôle culturel de Séligny - Antogny le Tillac
Concert proposé par la Communauté de Communes*

Exposition artisanale « Les Automnales »

7 novembre de 10h00 à 19h00

et 8 novembre de 10h00 à 18h00

salle "Les Albizzias"

organisée par le Réveil de Villeperdue

Bourse aux jouets

15 novembre de 10h00 à 18h00

salle "Les Albizzias"

organisée par le Villeperdue Volley Club

Marché de l'Avent

28 novembre

salle polyvalente

organisé par le Comité des Fêtes

LGV SEA

DUP prononcée par décret du 12 juin.

La réaction des communes concernées ne s'est pas fait attendre, elles ont engagé un recours gracieux.

Suite à la Déclaration d'Utilité Publique et à la lecture du dossier des engagements de l'Etat, nombre de communes, dont certaines, via l'Association des Communes d'Indre et Loire (A.C.I.L.), ont engagé un recours gracieux pour montrer leur mécontentement.

Ce recours porte sur :

- la procédure de concertation insatisfaisante,
- le fait que l'Indre et Loire ne perçoit pas les avantages du coût induit par ce projet,
- l'absence de cohérence entre les infrastructures locales.

Commission aménagement foncier

Cette commission, initiée par le Conseil Général, a délibéré pour un aménagement foncier sur les communes de Sorigny - Villeperdue avec extension possible sur Monts et St Epain.

PLU

Exposition et enquête publique

Les élus vont engager deux révisions et une modification du Plan Local d'Urbanisme. En amont de l'enquête publique, une exposition en mairie ainsi qu'une réunion publique seront proposées aux administrés.

Autorisations des sols

Toute nouvelle construction, édification de clôture, modification, aménagement de façade... est soumise à autorisation. Informations et formulaires en mairie ou sur www.urbanisme.equipement.gouv.fr

ECOLE

Nouveaux enseignants

Arrivée de deux nouvelles enseignantes pour la maternelle :

- Madame Aude SEIGNEURIN
- Madame Véronique DECOUARD

Deux mi-temps en remplacement de Mme Sylvie GOUSSIN, partie sur une autre commune, dont un poste complété par le remplacement de Madame Tatiana BOUARD qui travaille à 80 %. La décharge de direction de M.HENNION est maintenue ainsi que son remplacement par Madame Claire CHAMPIGNY.



112 élèves et leurs parents dans la cour de l'école maternelle à l'écoute de l'appel du directeur

Rentrée 2009-2010 : 112 élèves

C'est le chiffre global de l'effectif scolaire de cette rentrée réparti comme suit :

- classe 1 – Petite Section 12 et Moyenne Section 14
- classe 2 – Grande Section 15 et CP 9
- classe 3 CE1 22
- classe 4 CE2 18
- classe 5 – CM1 10 et CM2 12

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans n'a pas été retenue lors du dernier conseil d'école de juin.



Les CE2 prêts à rejoindre leur nouvelle classe !

EDUCNET

La commune bientôt équipée.

La candidature de la commune a été retenue pour bénéficier du plan de développement numérique dans les écoles rurales qui doit permettre d'équiper 5 000 écoles dans les communes de moins de 2 000 habitants en classe mobile (ordinateurs portables, tableau blanc interactif, accès Internet, mise en réseau, sécurisation et ressources numériques pédagogiques). Le coût de ce projet s'élève à 11 400 € HT dont 3 400 € à la charge de la commune.

SERVICES PERISCOLAIRES

Tarifs 2009-2010 :

Cantine +1,60 %

Repas enfant 3,11 € (au lieu de 3,06 € en 2008-2009) et repas adulte 3,71 € (3,65 € en 2008-2009).

Les élus ont décidé de répercuter l'augmentation du prestataire sur les tarifs cantine, à savoir une augmentation de 1,60 %.

Le tarif de la garderie périscolaire reste inchangé, à savoir 0,75 € la demi-heure.

Le bilan de l'année scolaire 2008/2009 dénote une légère baisse de la fréquentation de ces services qui reste, cependant, tout à fait satisfaisante.

La possibilité est offerte cette année de régler la garderie périscolaire en chèque emploi services pour les enfants de moins de 6 ans.

Réunion d'informations

Les parents sont conviés à une réunion concernant ces services le 10 octobre à 11h00 dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Achat matériel

Les deux fours de la cantine ainsi que le lave-vaisselle ont été remplacés par du matériel professionnel pour un coût global de 6 000 €.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

INTERCOMMUNAUTAIRE

Service pour les parents, enfants et assistants maternels.

Mis en place depuis le 7 septembre, Vicky LEGRIS, professionnelle de la petite enfance vous reçoit à :

- Ste Maure mardi et vendredi
- St Epain jeudi

Contact : 02 47 72 00 04
ou 06 13 98 33 56

SYNDICAT DE GESTION DU COLLEGE

Litige avec Veigné : solution pour sortir de l'impasse.

La commune de Veigné a saisi le tribunal administratif afin d'obtenir le remboursement de sa participation à l'extension du collège par le syndicat à hauteur de 61 691 €.

La présidente du syndicat a rencontré le Préfet qui l'a sommée de procéder à ce remboursement.

Les maires de Montbazou, Sorigny et Villeperdue se sont rencontrés et, pour sortir de cette impasse, ont décidé de proposer le remboursement à chaque commune de leur participation sur la période concernée, à savoir 2001 à 2003. Le coût de cette opération entraînera pour 2009 une participation supplémentaire de chacune des communes, au prorata du nombre d'élèves, déduction faite de la subvention du Conseil Général qui s'élève à 50 000 €.

ASSAINISSEMENT

Approbation du rapport annuel

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport présenté par M. le Maire, concernant le service d'assainissement, qui est géré directement par la commune.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Prendre rendez-vous !

Depuis le 22 juin 2009, les demandes de passeports ne sont effectuées que dans les mairies spécifiquement équipées pour ces nouveaux passeports, la mairie la plus proche est Montbazou.

Devant l'affluence des demandes, il est nécessaire de prendre rendez-vous

au 02 47 26 01 30.

EAU POTABLE

Approbation du rapport annuel

Le conseil municipal approuve le rapport annuel du service de l'eau établi par le délégataire.

Travaux

- Des travaux sont à réaliser au château d'eau, la société la moins-disante, TRASO, a été retenue pour un montant de 19 430 €.
- La révision des poteaux incendie à effectuer s'élève à 5 700 €.
- La clôture devant le château d'eau va être remise en état et améliorée avec des plantations et un portail, la société ROBIN et Fils est retenue pour un montant de 3 176 €. Une partie des frais est couverte par l'assurance de la commune et la participation de VEOLIA. 1 485 € restent à la charge de la commune.

Tarifs 2010

2 % d'augmentation

Les élus décident d'appliquer une augmentation de 2 % sur la part communale : part variable et abonnement. Le prix moyen du m³ d'eau consommée, pour une consommation de 120 m³ passera de 1,680 € à 1,719 € pour la part variable et de 34,30 € à 34,986 € pour la part fixe.

500 m³ et plus

Suite à une directive préfectorale, le tarif de la part variable doit être uniforme ou progressif au-delà de 500 m³, la commune choisit un **tarif uniforme**.

Régularisation forage du bourg

Le devis de l'Agence de Développement d'Environnement et d'Expertise pour la mise à jour du dossier d'incidence pour la régularisation du forage du bourg s'élève à 4 560 €. Les frais de l'hydrogéologue mandaté sont à rajouter, ces dépenses vont faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

ANIMAUX ERRANTS

Contrat avec SARL DOG PROTECTION

La commune a passé un contrat avec la SARL Dog Protection pour la prise en charge des animaux errants et/ou dangereux sur la commune. Les frais de récupération (49 € H.T.), de pension journalière (9,25 € H.T.), voire de tatouage, vaccination... sont intégralement à la charge du propriétaire. De plus, cette infraction est passible de l'amende prévue pour les contraventions de 1ère classe soit 80 €.

PASS FONCIER

M. le Maire rencontrera prochainement le lotisseur du futur lotissement des Barons pour étudier la faisabilité de quelques opérations en Pass Foncier.

TRAVAUX COMMUNAUX

Subventions

27 200 € octroyés par le Conseil Général.

- 10 601 € à destination de bâtiments communaux et 4 134 € pour la voirie, constituent la subvention octroyée au titre des communes défavorisées ;
- 12 465 € sont également accordés au titre des amendes de police pour des travaux d'aménagement et de mise en sécurité pour la première tranche de l'entrée Est du bourg.

Voirie

- Les divers travaux de voirie ont été effectués pour un montant de 11 000 € par l'entreprise BSTP
- L'entreprise J.MARAIS est retenue pour la maîtrise d'œuvre de l'entrée Est du bourg pour un montant de 8 050 €. Ce projet estimé, en 2007, à 140 000 € dont 30 000 € de signalisation horizontale, a, en 2009, fait l'objet d'un phasage. La phase 1 s'élève à 62 000 €, la phase 2 à 65 000 € et la signalisation horizontale non comptée sera envisagée ultérieurement. Sur les 4 entreprises consultées, BSTP, la moins-disante, a été retenue pour un montant de 60 252 € pour la phase 1. Ces travaux commenceront mi-octobre pour une durée de 3 mois.

Salle Polyvalente

Les travaux urgents d'étanchéité de la toiture ont été réalisés.

O.P.A.H

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Propriétaire ou acquéreur d'un logement, bénéficiez d'aides pour le rénover. Permanences à la maison des associations de Ste Maure les vendredis de 9h00 à 11h30.

Renseignements :

au 02 47 98 33 44.

SPORTING CLUB DE VILLEPERDUE (S.C.V.)

Portes ouvertes le mercredi jusqu'à fin septembre :

- à 15h00 pour les catégories U9 (nés en 2000 et 1999) et U11 (nés en 1998 et 1997),
- à 16h30 pour la catégorie U7 (nés en 2004 et 2003).

Président-Patrice LESPARE
au 02.47.26.90.87.

VILLEPERDUE VOLLEY CLUB

Venez découvrir cette activité chaque mardi de 20h30 à 22h30 au gymnase.

Bourse aux jouets et puériculture organisée le 15 novembre à la salle « Les Albizzias ».

Présidente : Céline Leboeuf
au 02 47 65 94 43.

BASKET CLUB DE VILLEPERDUE

Entraînements enfants au gymnase le mercredi :

- de 18h00 à 19h30 pour les grands
- de 18h00 à 19h00 pour les petits.

Par manque d'encadrement, les enfants en dessous de 6 ans ne peuvent pas être accueillis cette année.

Entraînements loisir adulte chaque vendredi à 21h00.

Toutes personnes qui ont envie partager ce sport ou simplement nous aider sont les bienvenues.

Président : Stéphane Minier
au 02 47 73 53 97.

ASSOCIATION DE GYM VOLONTAIRE

**LIA, stretching, step,
gym traditionnelle...**

Rendez-vous chaque lundi de 19h00 à 20h00 à la salle « Les Albizzias ».

Présidente : Françoise TOLLET - 02 47 26 56 91

et danse enfants

Rendez-vous des petites danseuses chaque mercredi à 14h00 à la salle "Les Albizzias".

Contact : Magali SAGUEY au 02 47 65 94 64.

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES (A.P.E.)

Projet de fabrication d'objets par les enfants de l'école pour vendre au marché de l'Avent.

Pour cela toutes les personnes susceptibles d'aider afin de guider les enfants sont les bienvenues. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître à l'école ou au 02.47.26.02.99 Mme BOUTELOUP-ROY ou ape.villeperdue@gmail.fr et faire parvenir différents matériaux (coton, pot, tissu, graines, papier, carton...). Ces ateliers devraient se dérouler le mercredi matin, mercredi après-midi ou samedi matin selon les disponibilités de chacun. Une réunion ultérieure sera programmée pour finaliser ce projet.

Rendez-vous à venir...

- Assemblée générale le 1^{er} octobre à 18h30 salle « Les Albizzias »,
- loto le 5 décembre salle « Les Albizzias »,
- le spectacle de fin d'année offert chaque année aux écoliers le 18 décembre.

LE CŒUR DE VILLAGE

Vif succès pour la 1^{ère} édition du marché nocturne du 5 septembre dernier



Ambiance festive en centre bourg

Nombreux étaient les Villeperduisiens à s'y être rendu et l'association qui regroupe les commerçants du centre bourg tient à les en remercier chaleureusement. **Rendez-vous est donné le 1^{er} samedi de septembre 2010.**

VIDE-GRENIER

Rendez-vous désormais habituel pour ce prochain 27 septembre avec de nombreux exposants dévoilant leurs trésors. L'an dernier, nombreux étaient les chineurs à la recherche de l'objet rare. Une journée agréable à organiser et qui crée une joie de vivre dans le centre bourg. Contact Le Madison 02 47 26 56 29.

LES FRIPONS



Toutes les assistantes maternelles et les parents d'enfants non scolarisés sont les bienvenus chaque mardi de 9h00 à 12h00 (sauf vacances scolaires) à la petite salle polyvalente. Certains de nos enfants ont pris le chemin de l'école mais l'association est heureuse d'accueillir en cette rentrée de nombreux bébés. N'hésitez pas à faire don de jouets de bébés et matériel de puériculture (style transat...).

REVEIL DE VILLEPERDUE

**Expo les « Automnales »
Edition 2009**

Une réunion de préparation avec les exposants désireux d'y participer aura lieu le **vendredi 16 octobre à 18h00** à la salle du conseil municipal à la mairie. Elle s'adresse aux habitués à qui nous demandons de se faire connaître si possible avant cette date en appelant :

le 02 47 26 08 19, ainsi qu'aux personnes nouvelles qui souhaitent faire découvrir leur réalisation dans le domaine de l'artisanat d'art ou de la création artistique.

Nous invitons tous les habitants de Villeperdue à ce grand rendez-vous de novembre (les 7 et 8) qui ponctue depuis plus de dix ans le programme culturel de notre commune.

**Bibliothèque
Municipale**

"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

Horaires d'ouverture

- ☎ **mercredi** de 10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30
- ☎ **samedi** de 10h00 à 12h00

**Portes ouvertes
samedi 10 octobre**

Autour d'un thé ou café, venez découvrir à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de sa disparition une présentation de l'Artiste complet qu'était

BORIS VIAN

et participer à la **tombola gratuite.**

En exclusivité également, les derniers ouvrages de Jean-Christophe GRANGE « La forêt de Mânes », d'Amélie NOTHOMB « Le voyage d'hiver » ou encore d'Harlan COBEN « Peur noire », et bien d'autres titres...;

**12^{ème} festival des
conteurs de Touraine**

Rendez-vous le 10 octobre à Marcilly sur Vienne et le 22 octobre à Maillé.

Autres dates et précisions :
demandez le programme !